

Eau Centre - Verviers



Table des matières

Table des matières	2
QUI SOMMES-NOUS ?	3
AVANT-PROPOS	4
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	6
COMMERCE – ENTREPRENARIAT	9
CULTURE	10
ENSEIGNEMENT-FORMATION	13
ENVIRONNEMENT.....	15
GOUVERNANCE – PARTICIPATION CITOYENNE - DÉMOCRATIE	17
MOBILITE - STATIONNEMENT	20
SANTE, PRECARITES ET URGENCE SOCIALE	22
SECURITE	25
SPORTS ET LOISIRS	27
VIE ASSOCIATIVE	29

QUI SOMMES-NOUS ?

Malgré la distribution précoce des cartes pour les prochaines élections : choisir de s'investir...

Eau centre, c'est Nous :

Des personnes de la société civile qui partagent un socle de valeurs communes avec pour ambition d'agir main dans la main.

Notre commune a besoin d'un nouveau souffle, d'une dynamique revitalisée. Notre devoir est de travailler à son développement, protéger son patrimoine, être attentif à l'épanouissement de chacun.

Nous aimons profondément notre commune et ses villages. Petit-Rechain, Ensival, Lambermont, Heusy, Stembert ne doivent pas rester le théâtre de promesses vaines. Il faut développer une vision cohérente du logement, des activités économiques, des espaces verts et des temps de loisirs. Il faut rendre le goût de la ville tout simplement en travaillant avec les acteurs qui contribuent à développer Verviers.

Il faut rompre la solitude, la méfiance, la peur de l'autre. Il faut miser sur la culture, l'enseignement et la participation citoyenne.

Sur l'échiquier politique, Eau Centre est un mouvement qui se réclame du centrisme politique et qui souhaite réhabiliter la nuance comme force de solution.

Au centre, c'est Vous !

Nous ne pouvons ignorer l'état actuel de la confiance politique autour de nous (cumul des mandats, manque de transparence, conflits d'intérêts). L'indifférence, l'incompréhension et la déception prédominent. Beaucoup de citoyens ne se sentent plus représentés et n'espèrent même plus un changement significatif.

Pour résorber le gouffre entre les citoyens et le monde politique, nous voulons revitaliser la démocratie locale et construire une commune plus forte, plus proche des citoyens et des citoyennes.

Eau Centre souhaite rassembler tous les acteurs d'un même territoire : les acteurs publics locaux, les associations, les entreprises pour construire ensemble des solutions globales adaptées aux besoins de tous. Sans oublier le citoyen, sans VOUS oublier !

Verviers doit être, avant tout, une ville pour ses habitants. Chacun et chacune doit pouvoir participer activement à sa vie politique et sociale. Chacun et chacune a le droit de vivre en sécurité à toute heure du jour ou de la nuit et a le droit d'être informé régulièrement pour avoir les moyens d'agir.

Votre choix, le 13 octobre 2024, sera décisif pour notre quête de démocratie retrouvée, de professionnalisme et de changement.

Voter « Eau Centre », c'est soutenir une approche ouverte et responsable de la gouvernance.

AVANT-PROPOS

Notre ville est belle. Outre un patrimoine et une nature remarquables, la beauté de Verviers tient aussi en une richesse humaine incroyable qu'il est temps de souligner et valoriser comme un atout.

Verviers regorge de talents énergiques dans une variété de secteurs. Ces acteurs inspirants doivent être valorisés. Ils sont moteur de progrès social, économique et démocratique de notre commune.

La ville de Verviers a été autant impactée que les autres communes par les différentes crises successives :

- **Crises économiques** avec le déclin des industries de traditions verviétoises, la chute des commerces qui fleurissaient à Verviers et rendaient le centre-ville dynamique et accueillant.
- **Crises énergétiques** qui ont affecté le portefeuille de tout un chacun mais également des changements d'ordre stratégique concernant les choix d'énergie verte ou d'origines fossiles, les nouvelles obligations dans le domaine de l'isolation des bâtiments.
- **Crise sanitaire**, dont la gestion du covid-19, qui a touché la population dans sa chair mais a également changé le mode de vie au quotidien (moins d'entraide, replis sur soi).
- **Crise écologique** avec son lot de changements dans la gestion de la nature, des déchets, des gestes de la vie de tous les jours et du respect en général de la régénérescence de notre belle planète.
- Les suites et la gestion de **l'après inondations** dans l'axe de la Vesdre du Surdent à Ensival avec une adaptation future nécessaire de l'habitat, de la gestion de l'écoulement de l'eau depuis les collines jusqu'aux abords de la Vesdre, le mode de changement dans le secteur de la construction avec moins de maisons quatre façades et plus de projets liant et intergénérationnel.

Les habitants ont déserté le centre-ville au bénéfice de la périphérie ou des villages des anciennes communes jugées plus accueillants, plus sécurisants, plus verts.

Les espaces verts ont été réduits, l'étalement urbain entraînant plusieurs voitures par ménage, l'offre de transport en commun ne permet pas une desserte optimale de tous les quartiers et l'aménagement de ces derniers ne permet pas une inclusion de tous (PMR).

Pour relever les défis qui se présentent à nous, la solidarité sera nécessaire à tous les échelons ! Renouons avec la fierté d'être Verviétois.

Le retour vers des lieux moins énergivores où les activités sont concentrées nécessitera un retour vers les lieux urbanisés et le centre-ville. Celui-ci devra garder un maximum d'activités de travail et de loisirs mais devra surtout continuer dans son changement de qualité d'habitat et d'espaces d'expressions. Il manque 3000 habitants au centre-ville. La solidarité voudra également que la population retourne vers ce lieu et se réapproprie un centre-ville dynamique et accueillant.

Assez d'entendre dire que rien ne se passe à Verviers si ses habitants n'investissent pas les lieux et les temps forts (Fiesta City, Festival Chic Chac, Festival Libertad, Au fil de l'épée, Journées du Patrimoine...). Verviers n'est pas que sa périphérie, Verviers est un tout !

Les différentes crises ont mis en évidence la nécessité d'améliorer les conditions de vie des habitants plus fragiles de notre Ville. Investir dans des lieux de rencontre, des équipements récréatifs ou de bien-être est la marque d'une politique volontariste en faveur d'un « mieux vivre ». Un effort important d'encadrement et de suivi sera apporté dans les quartiers isolés. Cela ne sera que bénéfique pour la qualité de vie dans notre ville.

“Il faut être fier d'avoir hérité de tout ce que le passé avait de meilleur et de plus noble. Il ne faut pas souiller son patrimoine en multipliant les erreurs passées.” (Gandhi)

Suite aux inondations de juillet 2021, la ville de Verviers a été fortement atteinte dans le cœur même de sa structure le long de la Vesdre. La Région Wallonne a édicté un plan de régénération des différents endroits atteints par la catastrophe. La Ville de Verviers devra poursuivre l'abattage des maisons concernées par ce réaménagement nécessaire.

L'installation des sols perméables doit être recherchée. Ils permettront l'écoulement lent des eaux de pluie et participeront ainsi à l'effort de combattre des risques de futures inondations (par exemple, dans la création de parkings, même chez les privés).

Les nouveaux espaces libérés devront être réservés à des zones de verdurisation, d'expression, de détente et de sports. Ces implantations volontaires de la nature en zone urbanisée seront un objectif prioritaire afin de faciliter l'écoulement de la rivière (Vesdre et petits affluents) en cas de crues exceptionnelles. Ces endroits permettront également de donner des espaces de respirations à notre population riveraine mais aussi à nos visiteurs. Chaque réalisation nouvelle dans l'axe Est-Ouest de notre centre-ville sera toujours effectuée avec une vision d'embellir l'espace tendant vers une installation ou une reprise de la nature et de gain de place sur le minéral.

Il est déterminant qu'un collègue communal soutienne concrètement et facilite la mise en oeuvre de projets d'envergure ou les initiatives privées qui visent à transformer Verviers en une ville attractive et dynamique tout en redéfinissant le paysage urbain de la Ville.

Pour exemple, sur le site Belgacom, une entreprise prévoit une réurbanisation d'envergure de l'îlot, tout en redécouvrant des perspectives anciennes comme l'axe des frontons de la Grand Poste et de l'Athénée. Ces éléments architecturaux se feront face à travers un nouveau jardin public, créant un espace de rencontre et de détente au cœur de la ville. Les constructions envisagées respectent les proportions urbaines tout en offrant des façades harmonieuses, intégrant des terrasses généreuses et des espaces verts. Cette conception vise à créer une cohabitation équilibrée entre modernité et tradition, offrant aux habitants un cadre de vie exceptionnel. Sans oublier une crèche de 84 lits, des bureaux, un centre médical et de soins, un petit espace HoReCa en face de la Grand-Poste et un commerce de proximité, 105 logements allant de 1 à 3 chambres, avec la possibilité de relier des logements entre eux pour obtenir de plus grands volumes, un petit hôtel, la première auberge de jeunesse de Verviers, un parking de 120 places en sous-sol et un parking vélo favorisant la mobilité douce.

Ce type de projet doit faire l'objet d'une attention particulière des formations politiques car il intègre une vision architecturale d'avenir tout en se souciant de l'importance de re-créeer du lien, de rendre l'attractivité des zones laissés à l'abandon telles que le centre-ville. Ces projets contribuent à la relance économique des commerces du centre-ville, à la qualité de vie des Verviétois-e-s, et à la dynamique du centre-ville. Il permet également de préserver le patrimoine en l'intégrant entièrement dans le projet et d'y intégrer plus de sécurité. Il s'agit de revitalisation urbaine, l'un des axes clés du Mouvement Eau Centre pour l'avenir de Verviers.

Il est déterminant de rassembler toutes les forces vives au lieu de produire des clivages ayant pour conséquence la mise à mal des quartiers

L'espace libéré « Spintay – Quai Jacques Brel – Quai Rapsat – Rue du Marteau – Rue Hurard » doit devenir un atout pour notre centre-ville. Repenser ces espaces est primordial, cette fois, il ne faut pas se tromper ! Nous proposons la vente de l'espace rue Spintay à un privé dont le projet sera « Habitat intergénérationnel + Horeca avec vue sur Vesdre + une jonction liante (passerelle) à la hauteur de la rue de la Montagne ». Le quai Jacques Brel servira au passage de la Vesdrienne. L'espace côté rive gauche sera réservé à de la verdurisation, promenade, une petite plaine et de la mobilité douce. L'ancien espace des galeries Voss serait transformé en une grande place reliant les commerces rue du Brou, rue de l'Harmonie et le nouvel espace verdurisé. La fin de la rue Hurard côté Harmonie serait pourvue de quelques espaces de parking (40 places maximum avec entrée et sortie coté pont du Chêne). Cette nouvelle conception de notre centre-ville doit favoriser la rencontre, le bien-être et la détente. C'est ainsi que nous ferons revenir des habitants et par la suite des commerces au centre-ville. Ces propositions pourraient être soumises à une consultation populaire.

L'urbanisation de nos villages devra suivre la demande de la Région Wallonne en limitant à sa plus simple expression l'étalement urbain et en favorisant l'urbanisation centralisée y compris dans nos villages. La création de maison 4 façades ne sera permise qu'en des lieux où il n'y a pas d'autre possibilité ou afin de garder le même paysage qu'existant.

Le Grand Vivier à Stembert est un endroit fort prisé par les promeneurs ainsi que par les mouvements de jeunesse. Son entretien est régulièrement effectué par les services de la Ville de Verviers. Malheureusement, l'espace aquatique est la propriété de la Région wallonne. Cet espace, pour des raisons de non-alimentation en eau courante, est en train de se réduire, voire de disparaître. Nous envisagerons un contact fort et solide avec la Région wallonne et son service des voies d'eau non navigables afin de lancer une étude en vue d'une sauvegarde de cet espace typiquement stembertois qui profite à l'ensemble de la population verviétoise.

Soutenir un aménagement territorial raisonné ne doit pas empêcher de questionner des règles urbanistiques. En collaboration avec la CCATM, osons penser des architectures nouvelles, végétales quand c'est possible.

En matière d'aménagement du territoire, Eau Centre défend :

- Des opérations de revitalisation urbaine par quartier en proposant l'élaboration, et la construction **du plan RUBI** (Plan de **R**evitalisation **U**rbaine **B**udgétée et **I**ntégrée par quartier).

Une vision à long terme au sujet du développement du territoire communal est prioritaire à Verviers. Le Mouvement Eau Centre propose des actions structurées, réalistes et réalisables et ce, dans un esprit progressiste.

Pour ce faire, mener un travail de réflexion et de concertation par quartiers apparaît plus efficace et plus réaliste dans la finalisation d'une politique de développement du territoire communal.

A ce sujet, on rappellera que :

- l'opération de *rénovation urbaine* est une action d'aménagement global qui vise à restructurer, assainir et réhabiliter un quartier urbain de manière à y favoriser le maintien

ou le développement de la population locale. Elle permet de promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres. Il s'agit d'une action d'aménagement concerté car elle rassemble autour d'un même projet l'autorité communale et notamment les habitants du quartier. On notera que la rénovation urbaine s'opère dans le cadre d'un partenariat purement public entre la commune et la Région ;

- l'opération de *revitalisation urbaine* est une action qui vise, **à l'intérieur d'un périmètre défini comme les quartiers**, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de services. **Elle met en œuvre un partenariat entre le secteur privé (habitants, commerçants, professions libérales, promoteurs immobiliers, sociétés, asbl) et le secteur public (commune et Région)**. Ce partenariat se formalise dans une convention qui balise les investissements à consentir par chaque partie.

Quelques exemples plus concrets qui devront faire l'objet des réunions de travail dans les différents quartiers

- Des constructions appropriées aux zones inondables ;
- La poursuite du gel des ZACC (Zone d'aménagement communal concerté) et la concertation avec les quartiers concernés ;
- Une nouvelle urbanisation dans les zones définies par le nouveau schéma de développement du territoire qui définit les centralités ;
- L'arrêt des nouvelles constructions là où il y a déjà du bâti à rénover ;
- La fin de l'extension de la ville dans les zones vertes actuelles ainsi que des nouvelles constructions le long des routes menant à l'extérieur de Verviers ;
- Le strict respect par les entrepreneurs des nouvelles réglementations concernant la protection de la nature ainsi que les recommandations pour une vallée durable et de qualité et celles de la CCCATM ;
- La sécurisation des voiries des centres urbanisés ;
- La sécurisation des axes pour la mobilité douce quand une route est refaite en prévoyant, là où c'est possible, des pistes cyclables sécurisées ;
- La sécurisation des abords des ronds-points en prenant en compte la longueur des bus ;
- La proposition à la vente (prioritairement à des associations) de certains bâtiments à rénover avec la condition expresse d'en affecter une partie au logement du public fragilisé de la commune ;
- Des identités propres aux différents quartiers de Verviers en fonction de leurs potentiels ;
- Une communication vers le citoyen en amont des projets pour qu'il n'apprenne pas via les médias que des travaux l'affecteront ;
- L'étude des solutions de mobilité et de stationnement en amont de l'octroi de permis ;
- La réalisation de l'espace vert des Récollets tel que proposé dans le projet des fonds Feder ;
- Une étude de réhabilitation du Chemin des Tailles afin de verduriser les espaces le long de la Vesdre. Ces espaces devront être sécurisés avec l'ajout d'éclairages intelligents ainsi qu'une surveillance via l'installation de caméras ;
- Compléter la Vesdrienne en y développant des lieux pour l'exercice physique (machines de musculation et assouplissement) également adaptés aux PMR depuis la Rue Fernand Houget et jusqu'à la Rue de Limbourg. 2 ou 3 machines au maximum par endroit participeraient au bien-être des gens et à l'embellissement des lieux ;
- L'étude de réhabilitation du Grand Vivier à Stembert ;

- La réfection de la rue Fontaine au Biez à Heusy ;
- La rénovation de la place de L’Eglise à Stembert ;
- Le soutien au développement de l’Est de la ville via une accessibilité des lieux (ex : L’espace Solvent) et plus précisément par des espaces de parking voitures, autocar, arrêt TEC ainsi que le passage de la Vesdrienne.

COMMERCE – ENTREPRENARIAT

*“Lorsque vous achetez d’une petite entreprise, une vraie personne fait une petite danse de joie.”
(Citations d’artisans)*

VERVIERS, VILLE AUDACIEUSE

L’entrepreneuriat est une condition *sine qua non* de la relance de l’activité économique de notre ville. Il doit être encouragé et facilité. Les petites et moyennes entreprises ont leurs places sur le territoire verviétois. Cela nécessite une gestion attentive et dynamique des différents “zonings”. La position stratégique de notre ville est aussi primordiale dans sa capacité à se vendre aux initiatives commerciales. Aux carrefours des axes économiques que sont l’Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg, notre ville devra être plus audacieuse afin de se faire reconnaître comme capitale de l’eau mais aussi comme centre de rencontres dans le domaine d’échanges commerciaux.

Le développement d’un hall d’exposition pour la mise en valeur des circuits commerciaux et culturels sur le site du Jonckeu sera un objectif à moyen terme bien nécessaire à la reconnaissance de Verviers comme chef-lieu d’arrondissement !

L’installation de commerces de proximité et d’artisans dans le centre-ville doit être recherchée. Le retour d’habitants au centre-ville amènera, entre autres, de nouveaux commerces à s’y déployer. Ces petits commerçants sont bien connus pour leur dynamisme et surtout pour leur engagement à une ville qu’ils adorent. Favoriser l’installation de ceux-ci sera une priorité !

En matière de commerce et d’entrepreneuriat, Eau Centre défend :

- Pour les nouveaux commerçants :
 - Une incitation à l’implantation de nouveaux petits commerces à Verviers via l’octroi d’une aide spécifique ;
 - Un gel de la taxe sur les enseignes pour une durée limitée. Cette mesure serait conditionnée par une convention de trois ans liant le commerçant et la Ville afin d’éviter les fermetures factices de commerces à l’échéance. La durée du gel pourrait être de trois ans.
- Pour l’ensemble des commerçants :
 - Un gel des taxes sur l’occupation des trottoirs afin de permettre la relance des terrasses.
 - Une place de stationnement gratuit, en zone payante, par commerce ou un emplacement sécurisé pour leur vélo s’ils ont opté pour la mobilité douce ;
 - Une indemnité/compensation lorsque les travaux impactent directement l’accès à leur commerce ;

- Une évaluation, avec les commerçants des différents quartiers de Verviers, de l'opportunité d'une ouverture des commerces certains dimanches afin de se hisser à un niveau d'attractivité équivalant aux villes touristiques qui nous entourent.
- Pour les propriétaires de cellules vides dont les façades doivent rester propres et entretenues : une augmentation des taxes communales sur les cellules vides afin de susciter l'impulsion auprès des propriétaires dormants ;
- Un soutien à l'ensemble des commerces, y compris dans les centres commerciaux ;
- Le financement de distributeurs de billets dans les villages.

CULTURE

VERVIERS, VILLE DE CULTURE

«La culture est l'essence même de nos vies, la nourriture de nos âmes, ne la laissons pas s'éteindre ». (Christ Kibeloh)

Un atout considérable de notre Ville est sans conteste la richesse de son offre culturelle. Son conservatoire et son académie des Beaux-Arts sont reconnus au-delà de notre arrondissement. Le Centre culturel propose chaque année une programmation variée, drainant un public nombreux. Les arts de la parole, de la musique ou encore de la danse sont mis en avant par de nombreux artistes dans notre ville. Les musées regorgent d'opportunités de découvertes. Sans compter le patrimoine architectural et les diverses expositions temporaires.

Nous devons continuer à soutenir, encourager et s'associer aux initiatives créatives. L'expression est le reflet d'une partie de notre âme. Verviers est un vivier de culture(s). Gardons-les et cherchons à les amplifier.

En matière de culture, Eau centre défend :

- Concernant le Grand-Théâtre :
 - Le suivi de la rénovation du théâtre avec le plus grand soin en veillant à éviter tout dépassement budgétaire non-justifié ;
 - La définition, dès maintenant, de la gestion du tiers-lieu qui servira de lieu de rendez-vous plus large durant la journée entière. Il doit être un lieu de rencontre, de vie, le cœur vibrant d'un véritable pôle culturel rayonnant au-delà du centre-ville. Toutes les pistes pertinentes doivent être envisagées afin d'identifier ce qui serait le plus efficace en ne concédant rien en termes de qualité et de collaboration fructueuse avec le Centre Culturel ;
 - Un travail en confiance avec le Centre Culturel sur la programmation à moyen et long terme pour le théâtre. Verviers n'a pas à rougir de ses atouts. Il convient donc de faire preuve d'audace et d'ambition pour atteindre des objectifs majeurs ;
 - La relance de la Fondation d'Utilité Publique « Grand théâtre de Verviers » pour mettre sur pied une cellule regroupant l'administration, le secteur associatif et culturel pour développer un label « Ville de culture ».
- Concernant la culture dans la ville :
 - Le développement d'un espace d'expression libre. L'auvent place Verte serait l'endroit idéal ;

- La construction d'une agora sur le site des galeries Voss avec gradins fixes permettant des représentations à ciel ouvert et un espace de détente permanent ;
- Le développement de lieux pour des festivités et pour l'accueil d'événements temporaires (ex : le bâtiment de l'ancien C&A pourrait accueillir une foire du livre, des expositions, mini-golf...);
- Le maintien des festivals qui font d'ores et déjà vivre Verviers tout en en augmentant le rayonnement pour s'étendre en de multiples salles et/ou quartiers de la ville. Verviers viserait ainsi à allier découverte de ses atouts patrimoniaux et développement d'un rendez-vous charnière pour les citoyens et les visiteurs.
- Concernant l'offre muséale : la finalisation du projet Biolley et l'étude du potentiel autour de la maison. En effet, au-delà du déploiement prévu, il ne faudrait pas se retrouver « coincé » dans un projet qui ne pourrait plus s'étendre à l'avenir. Par ailleurs, la meilleure offre ne sera jamais plébiscitée par les visiteurs si elle n'intègre aucune solution de stationnement. Celle-ci doit intégrer à minima 3 ou 4 places pour autocars ainsi qu'un parking sécurisé pour les vélos. La verdurisation des lieux ne peut pas être oubliée ;
- Concernant les opérateurs privés : susciter et soutenir les opérateurs privés qui ont à cœur de proposer des événements culturels de qualité à Verviers en bonne intelligence avec le Centre Culturel de Verviers. Ces opérateurs doivent être soutenus dans leurs initiatives par la fourniture de matériel de sécurité, de gestion des déchets... Une grande ville ne doit pas craindre l'organisation d'événements d'ampleur mais, sans incitant, les opérateurs proposeront leurs initiatives à d'autres communes ;
- Concernant la communication culturelle : travailler une communication adaptée au 21e siècle. Il y a là un double défi : d'une part toucher la jeunesse de la ville mais en étant particulièrement attentif d'autre part à ne pas renforcer la fracture numérique vis-à-vis des autres publics. Le tissu des associations de jeunesse est particulièrement riche à Verviers. Renforçons la collaboration et les conseils réciproques dans les manières les plus pertinentes d'inclure les jeunes dans les dynamiques culturelles de la ville.

VERVIERS, VILLE DE PATRIMOINE ET DE TOURISME

Le patrimoine verviétois est le reflet de l'histoire de notre cité ! Le réhabiliter ou continuer à l'entretenir contribuera à une (re)connaissance de la part la population et des visiteurs. Nous avons besoin de repères, de liens avec notre passé mais également de rappel de celles et ceux qui nous ont précédé. Ces points de repère temporels nécessitent un regard attentif car ils font partie intégrante de notre quotidien, et ceux-ci contribuent à notre bien-être général. L'éventualité d'un budget annuel devra être analysée.

Le déploiement de notre ville passera également par une attention accrue à notre dynamisme touristique.

En matière de patrimoine et tourisme, Eau Centre défend :

- La poursuite de la mise en valeur du patrimoine verviétois via :
 - Un moratoire sur les démolitions de maisons à caractère patrimonial caractéristique du passé de Verviers ;
 - L'évaluation de la possibilité de dégager un fonds spécifique à la rénovation/restauration ;
 - La définition d'un point de contact communal pour aiguiller le citoyen dans ses démarches en lien avec le patrimoine vers la Région wallonne ;
 - La poursuite de l'installation de panneaux explicatifs aux abords des bâtiments historiques.

- La promotion des fontaines de notre ville :
 - La réhabilitation des fontaines actuelles dans notre centre-ville ;
 - La création d'un parcours des Fontaines avec un fléchage via des plaques métalliques ancrées dans les trottoirs. Visiter Verviers pour son parcours des fontaines doit devenir un attrait touristique déterminant.
- Pour une photo souvenir d'un passage à Verviers, en collaboration avec les écoles techniques de la région qui le souhaitent, la création en lettres géantes d'une structure « Verviers » ;
- S'appuyer sur les écoles de la ville proposant la formation en accueil/tourisme et stewards et collaborer avec elles pour stimuler le tourisme, y compris pour la population locale qui ne connaît pas encore toutes nos richesses ;
- Le développement d'un Escape Game axé sur la découverte de la ville de Verviers tant pour les adultes que pour les familles avec jeunes enfants.

VERVIERS, VILLE DE RENCONTRES

« Apprendre, partager, tant qu'y a de l'échange, y'a de l'espoir. » (Grand Corps Malade)

Verviers est une ville riche de son cosmopolitisme. Certaines communautés ont tendance à se regrouper au sein de certains quartiers, parfois même dans certaines rues. Cela peut engendrer le repli sur soi-même et une forme de vie en autarcie et, pour ceux qui n'y vivent pas, susciter une méfiance. Or, les échanges et le dialogue sont des éléments constitutifs de la vie en société. Recréons le lien entre les Verviétois, un pas après l'autre, les uns vers les autres. Mieux se connaître nécessitera une meilleure approche de la connaissance de l'ensemble des habitants de Verviers.

En matière de rencontres, Eau centre défend :

- Un développement du festival Libertad au-delà de sa forme actuelle. Nous proposerons un marché des saveurs itinérant regroupant les communautés verviétoises qui le souhaitent. Ce marché des saveurs sillonnera les différents villages de notre commune mais également nos quartiers le long de la Vesdre deux ou trois fois par an ;
- Une promotion des événements conviviaux en mettant l'accent sur la journée des voisins, la journée du merci etc.

« Éduquer, ce n'est pas remplir des vases mais c'est allumer des feux. » (Montaigne)

Investir dans l'enseignement communal est une autre de nos priorités. Faire confiance aux directions et aux équipes éducatives constitue la base d'une collaboration saine. Suivre l'évolution des réalités du monde enseignant, faciliter l'accès aux dernières technologies d'enseignement et d'apprentissage, veiller à une alimentation saine et abordable pour les élèves, apporter une attention particulière au bien-être de tous (tant les élèves que les membres des équipes éducatives) sont autant de devoirs politiques. Investir dans la qualité des infrastructures et le développement de celles-ci sera une priorité dans les budgets (d'investissements) annuels.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence impacte profondément les équipes éducatives. Les réformes successives qui en découlent ont mis sous pression les directions de l'enseignement obligatoire, singulièrement au fondamental et dans l'enseignement spécialisé. Le tronc commun qui s'implémente progressivement au niveau de l'enseignement fondamental prévoit un éveil aux langues dès la maternelle suivi de deux périodes de langue moderne dès la 3^e primaire. La législature précédente n'a pas permis de dégager de décision claire quant à la liberté de choisir une langue moderne en particulier. Dans l'éventualité où il ne serait plus possible de proposer l'anglais comme LM1, nous plaiderons pour que les écoles de la commune soient autorisées à proposer tant l'allemand que le néerlandais au vu de notre proximité géographique avec la communauté germanophone.

Le plurilinguisme est une force. Le cosmopolitisme de notre ville également. De nombreux citoyens verviétois n'ont pas le français comme première langue. La Ville pourrait être à l'initiative de rencontres inter-écoles avec des locuteurs natifs autour de l'éveil aux langues pour les plus jeunes élèves.

La gratuité des dîners semble difficile à mettre en œuvre pour l'ensemble des écoles. Cependant, des solutions existent mais il faut accompagner les écoles communales dans les réponses aux appels à projets financés par les autres niveaux de pouvoir.

Le décret relatif aux avantages sociaux nous impose également une gestion raisonnée des budgets communaux. Aussi il conviendra d'éviter de lourdes pénalités financières en respectant la législation qui nous est imposée.

Les écoles de devoirs rencontrent un grand succès mais elles connaissent des listes d'attente trop importantes ! Nous veillerons à augmenter leur budget afin d'augmenter le nombre de « bénévoles » et la capacité d'accueil. Un budget de 5000 € par école de devoir est nécessaire afin de tripler le nombre de « bénévoles ». Il est important de s'assurer du suivi du taux de fréquentation de chaque établissement.

Toutes les initiatives éducatives du territoire doivent être soutenues et favorisées par la Ville !

En matière d'enseignement, Eau Centre défend :

- Des infrastructures de qualité et leur entretien pérenne ;
- L'organisation d'un festival des langues pour l'ensemble des écoles de la commune avec l'appui d'associations locales et de partenaires externes pour stimuler l'intérêt de la jeunesse pour ce qui est le premier outil de rencontre entre citoyens ;

- Une attention particulière en matière de sécurité aux abords de toutes les écoles (voir chapitre sécurité) ;
- Un accompagnement administratif des écoles communales qui le souhaitent dans les réponses et suivi aux appels à projets financés par les différents niveaux de pouvoir (ex : repas sains et durables) ;
- Un accompagnement des écoles communales dans l'implémentation des nouvelles dispositions émanant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, entre autres au regard de la volonté de fusion des réseaux officiels ;
- Une attention à ce que les écoles de la commune soient autorisées à proposer tant l'allemand que le néerlandais au vu de notre proximité géographique avec la communauté germanophone ;
- La préparation de budgets et réserves en vue d'une évolution de la législation relative aux avantages sociaux.

Pour les écoles de devoirs, Eau Centre défend :

- L'augmentation des budgets des écoles de devoirs afin d'augmenter le nombre de « bénévoles » et leur capacité d'accueil.

En matière de formation, Eau Centre défend :

- Le soutien aux initiatives favorisant l'emploi via les régies de quartier, Croc Espace... ;
- Un chef-lieu d'arrondissement qui incarne un réel « Pôle de l'eau » avec la création d'un Centre européen de Formation spécialisé dans la thématique de l'eau en collaboration avec les partenaires-clé du secteur : SWDE, FOREM, SPGE...

“Les forêts précèdent les arbres, les déserts les suivent.” (Chateaubriand)

Verviers a subi de plein fouet les effets d'un réchauffement climatique dont l'urgence se manifeste de jour en jour un peu plus. Les pertes humaines, les ravages environnementaux et infrastructurels ont été considérables.

Certains sont tentés de dire qu'à l'échelle individuelle ou communale, il est vain de vouloir agir quand les causes sont mondiales. Nous refusons le défaitisme et nous jugeons indispensable de faire notre part. Nous devons toutes et tous agir là où nous avons la possibilité de le faire. Pour nous-mêmes certes mais surtout pour l'avenir des générations futures.

La lutte contre les îlots de chaleur avec le projet de « forêts urbaines » sera un objectif réaliste et réalisable. Relever des espaces libres et y planter les essences d'arbres appropriés à ces milieux urbains suivront l'objectif de création d'endroits de respiration et de rafraîchissement grâce à l'ombre permanente qui s'y imposera ! Pour y parvenir, une attention particulière doit être apportée aux différents appels à projets existants.

Définir de nouveaux espaces verts est important mais veiller à leur entretien l'est encore plus ! Les habitants y sont sensibles, nous le serons également. Autant que possible, nous tenterons d'augmenter le nombre d'agents d'entretien de ces espaces.

En matière d'espaces verts et de verdurisation, Eau Centre défend :

- La conservation des arbres existants : toute demande d'abattage d'arbre remarquable doit obligatoirement recevoir l'avis d'un expert indépendant. L'abattage d'arbres publics ne doit se faire qu'en dernier recours. Un monitoring des arbres doit être envisagé (maladie, mort, cassé...);
- La redynamisation des quartiers avec des espaces verts : proposer un espace vert à 10 minutes à pied pour toutes et tous avec une attention au placement de mobilier urbain permettant de profiter du lieu ;
- Le contrôle de l'application de la réglementation européenne relative aux pesticides dans les politiques communales ;
- Une verdurisation des chemins dans les cimetières pour éviter l'entretien des pavés ;
- La plantation d'arbres et de haies selon l'espace disponible : la bonne essence au bon endroit ;
- La sélection de plantes vivaces afin de prévoir un entretien plutôt qu'un remplacement saisonnier ;
- L'entretien des arbres pour répondre aux attentes de notre époque : les tailles en « porte manteau » et « chandelier » doivent faire partie du passé ;
- La plantation de fleurs en pied de façade, sans gêne pour les piétons ;
- Le mélange intelligent des tontes régulières et des fauchages tardifs en fonction des lieux ;
- La lutte contre les îlots de chaleur en développant des projets de « forêts urbaines » là où c'est possible ;
- L'entretien des espaces verts de la ville ;
- Un entretien plus régulier des avaloirs et des rigoles de la commune ;

La mandature précédente a vu naître une nouveauté : la collecte des déchets via les containers à puce. La Ville de Verviers est particulièrement bonne élève en la matière. Mais cela ne doit pas cacher les difficultés réelles qui demeurent : dépôts sauvages, incivilités, aberrations dans les quotas qui ne répondent pas à une logique environnementale, injustices pour les citoyens qui ont des besoins plus importants eut égard à leurs réalités (langes, animaux...).

La logique environnementale doit impérativement prédominer face à une logique financière : il ne faut pas cesser de trier par crainte de devoir repayer *a posteriori* ! Aujourd'hui, le quota de déchets organiques est souvent plus rapidement atteint que le quota de tout-venant. Le citoyen cesse donc à un certain moment de trier pour éviter de payer un supplément. Il faut trouver une solution afin de prévenir ce type de comportements.

Par ailleurs, les périodes de fortes chaleurs plongent littéralement certains habitants dans des conditions de salubrité douteuses lorsqu'ils n'ont pas accès à un espace extérieur pour stocker leurs containers. Il n'est pas normal de devoir surgeler ses déchets organiques pour éviter les asticots. Or, c'est le cas pour de nombreuses personnes et cela doit changer !

En matière de gestion des déchets, Eau centre défend :

- La révision de la convention de gestion avec Intradel concernant la gestion des déchets :
 - Afin d'éviter les odeurs et les nuisibles (asticots), en particulier dans les logements qui ne bénéficient pas d'un espace extérieur, en période de fortes chaleurs :
 - Installer des containers collectifs temporaires (avec caméras pour poursuivre les contrevenants) ou
 - Permettre les levées plus fréquentes des déchets organiques.
 - Transférer un quota supplémentaire du tout-venant vers l'organique lorsque ce dernier est atteint et pas l'autre. Cela permettrait de suivre une logique environnementale et non financière ;
 - Sensibiliser le citoyen au suivi en ligne de sa gestion des déchets (application Intradel). Certes, il ne faut pas négliger la fracture numérique mais un grand nombre de citoyens craint de payer en fin de course. Cela conduit à des incivilités et aux dépôts sauvages ;
- Une meilleure communication autour des procédures de diminution tarifaire et proposer un quota exonéré lié aux langes et litières (pour les animaux pucés inscrits chez un vétérinaire) ;
- Lors du paiement de la taxe liée à la gestion des déchets, proposer au ménage le choix entre un rouleau de sac bleu, un rouleau de sac biodégradable ou un nettoyage de ses containers par une entreprise ;
- Le soutien des personnes qui ramassent les déchets dans leur rue/quartier (mieux communiquer autour du dispositif « Ambassadeur de la Propreté » de la Région wallonne). Dans ce sens, l'organisation d'une réception annuelle à l'hôtel de Ville pour les remercier devrait être envisagée ;
- Poursuivre la traque des incivilités et lutter contre les dépôts sauvages en agissant sur les causes bien connues de ces comportements ;
- Favoriser le développement de compost communautaires ;
- Augmenter le nombre de poubelles publiques ainsi que les poubelles à mégots ;
- Améliorer l'information sur le tri des déchets via les comités de quartiers ;
- Consulter les citoyens par quartiers sur la pertinence de réorganiser un nettoyage de printemps sous forme de fond de grenier.

GOUVERNANCE – PARTICIPATION CITOYENNE - DÉMOCRATIE

« Le citoyen n'est pas un consommateur, d'est un producteur d'idées, de convictions, d'engagement, de solidarité. » (François Bayrou)

La philosophie de notre mouvement se veut humaniste. La personne est au cœur de nos préoccupations.

La démocratie est une chance. Elle est aussi fragile et peut être mise à mal par des discours extrêmes qui brouillent la lisibilité du discours politique à renfort de propos simplistes et court-termistes. Mais elle peut également être fragilisée par un manque d'éthique dans l'exercice politique qui conduit ainsi à une perte de confiance du citoyen dans les institutions qui sont à son service et en celles et ceux qui y exercent un pouvoir.

A tous les échelons du pouvoir, et singulièrement au niveau communal, celui dont les citoyens se sentent le plus proche, il est indispensable de placer l'éthique au centre de nos actions. C'est pourquoi cette valeur est au cœur de notre travail.

L'intérêt personnel n'a pas sa place en politique. L'engagement de personnes dans les emplois liés à l'administration communale ou dans ses Asbl para-communales doit suivre la voie légale de publicité tout en touchant un maximum de demandeurs d'emploi. Le choix des personnes engagées doit rester neutre et correspondre aux qualités requises pour le poste demandé.

Faire de la politique pour percevoir un salaire ne peut pas être un objectif en soi. Les élus doivent être au service de leurs concitoyens, en vue de la prospérité de leur commune.

L'expression des élus au conseil communal mais également des citoyens doit être encouragée et non réduite à sa plus simple expression. Le conseil communal doit rester le lieu premier où s'installe un dialogue, un débat et des explications tout en restant dans le respect et à l'écoute de l'autre. Nous serons attentifs à rester les représentants de ceux qui nous ont élus.

La seconde valeur mise en évidence au sein de notre mouvement est le respect de la personne. Toute personne doit être considérée à l'égal des autres. Que ce soit le genre, la religion, les différences physiques ou mentales, les origines communautaires, l'âge, le niveau socio-économique... Aucun motif ne peut être un prétexte à l'exclusion ou à la discrimination. Nous serons attentifs au respect de ce prescrit légal.

Enfin, la troisième valeur cruciale est celle du bien-être pour tous. L'aménagement de nos différents quartiers tiendra compte de la diversité de ses habitants. Chacun devra pouvoir y trouver des lieux de rencontres et d'épanouissement personnel et collectif. Tendre vers l'épanouissement des Verviétois dans les quartiers est un objectif essentiel pour vivre ensemble et agir sur le bien-être personnel.

« La confiance est un élément majeur : sans elle, aucun projet n'aboutit. » (Eric Tabarly)

A l'heure d'écrire ces lignes, la participation citoyenne à Verviers est plus le nom d'un échevinat qu'une réalité effective.

En effet, les citoyens sont consultés par l'intermédiaire de conseils consultatifs qui n'ont aucun pouvoir décisionnaire et qui peinent à recevoir des dossiers à traiter émanant de l'Echevinat concerné.

Pire : les conseils consultatifs ne reçoivent pas l'appui nécessaire à leur bon fonctionnement. Leur composition ainsi que leur gestion ne sont pas idéales. Ils ne sont pas en capacité de mener à bien les projets qu'ils portent parfois durant de longs mois. Appuyons-nous sur le Code de démocratie locale pour améliorer ce dispositif-clé d'intelligence collective.

Dès l'installation de la nouvelle majorité, nous souhaitons impulser un modèle de gouvernance participative avec un objectif à moyen et long terme : une co-construction des décisions avec les citoyens. Ambassadeurs, conseils de quartier composés de citoyens, agents des services communaux...autant d'acteurs qui auront un rôle clé à jouer : créer et garder des liens avec l'entièreté des habitants de notre ville, créer un vrai projet de société avec monsieur et madame tout le monde pour réussir notre avenir et celui, plus important encore, de VERVIERS !

Pourquoi à moyen et long terme ? Parce que le changement se heurte parfois à des réticences, des craintes. Parce que passer d'une gouvernance dite « participative » à un système de co-construction demande du temps, de la sensibilisation, de l'information et l'adhésion des parties prenantes, jusqu'à chaque partenaire communal (y compris dans l'opposition pour que ce type de dispositif ne soit pas balayé d'un revers de la main aux élections suivantes). Sans les Verviétoises et les Verviétois, cela ne fonctionnera pas ! Nous avons l'audace de proposer un modèle différent mais chacun devra s'en emparer pour qu'il porte pleinement ses fruits.

Dans un premier temps, nous voulons mettre sur pied des Ambassadeurs de quartiers. Ces représentants, bien connus de leurs concitoyens, et bien au fait des réalités locales, seraient élus pour deux ans. Ils incarneraient ainsi de véritables courroies de transmission entre l'administration, les élus et les citoyens. Réunis autour de l'échevin(e) de la participation citoyenne, ces ambassadeurs seraient complémentaires aux comités de quartiers qui seront toujours encouragés et progressivement transformés en conseils citoyens composés de volontaires et de membres tirés au sort (sans obligation de participation, échantillonnés objectivement, apolitiques...). L'Inter-Comité de Quartier sera d'ailleurs relancé avec une dynamique plus ouverte et à l'écoute du citoyen.

Dans ce contexte, relancer les budgets participatifs dans chaque village de la Verviers permettrait de créer une dynamique commune et une envie d'œuvrer ensemble pour une amélioration de son lieu de vie.

Par ailleurs, nous jugeons indispensable de s'appuyer sur les instances démocratiques déjà existantes mais non utilisées par la majorité 2018-2024.

« *Publicité, sauvegarde du peuple* ». Tels sont les mots inscrits au fronton de notre hôtel de Ville. En matière de publicité, de transparence et de bonne gouvernance, la communication aura assurément un rôle important à jouer. Au 21^e siècle, avec l'importance des médias (y compris sociaux), il faut penser à être réactif et à varier les supports. Viser la modernité avec des capsules vidéo régulières pour informer des avancées dans les dossiers importants, des postes via l'application Verviers en poche, mais aussi garder une communication non digitale pour ne laisser

aucun Verviétois au bord du chemin de l'information (conserver le Verviers et toi, réinstaller des valves dans les quartiers...)

En matière de gouvernance et de participation citoyenne, Eau Centre défend :

- La création d'ambassadeurs de quartiers ;
- La relance des budgets participatifs au sein des quartiers ;
- La révision du mode de fonctionnement des conseils consultatifs actuels. En tant qu'organe de participation citoyenne, il est nécessaire qu'ils puissent porter des projets avec une implication réelle et concrète des échevins concernés ;
- Une meilleure transparence et des critères objectifs pour la désignation des citoyens d'honneur ;
- Le placement de valves dans les quartiers pour une communication transparente et pas uniquement digitale.

« Une bonne classe, ce n'est pas un régiment qui marche au pas, c'est un orchestre qui travaille une même symphonie. » (Daniel Pennac)

Le personnel communal est souvent sujet à une pression dans son travail. Pression parfois nécessaire mais qui doit aussi retomber au plus vite et ne pas mettre en péril la santé du personnel. Nous viserons à favoriser les espaces et lieux de détente. Relancer et encourager la pratique sportive via des activités (Pilates, Vervi'Run, etc...) qui trouveront une place pour le personnel qui le souhaiterait, dans le respect du temps de travail réglementairement prévu. Des moments de détente collective seront à nouveau envisagés dans le but de créer des liens.

*« Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement. »
(Francis Blanche)*

Un préalable à notre volonté d'accroître le dynamisme touristique de Verviers... l'accueil des visiteurs ! Outre l'hyper centre-ville qui profite d'une attention concernant les dépôts sauvages et la vidange des poubelles publiques, nous serons attentifs aux entrées principales de Verviers et en premier lieu la gare centrale, en concertation avec la SNCB. Cette esplanade, qui va encore évoluer dans son infrastructure, est le premier lieu d'entrée du mode doux de déplacement et d'arrivée de visiteurs. Ce lieu doit bénéficier d'un suivi quotidien (jours fériés compris) du ramassage et du relevé des poubelles publiques. La qualité de l'accueil commence là. Avoir une image sereine et de propreté de notre ville dès la pose du premier pied sur le sol verviétois est le premier pas vers un séjour réussi dans notre belle cité !

L'accueil des visiteurs et des travailleurs doit également être analysé. La problématique de la gestion du parking ne doit pas être uniquement une volonté de faire rentrer de l'argent dans les caisses communales. L'objectif principal de cette gestion doit être la rotation des places de parking afin que chacune et chacun trouve sa place dans des conditions souples et les moins contraignantes possibles pour l'utilisateur.

Nous insisterons sur la nécessité de permettre à chacun et chacune de se déplacer selon le mode choisi, avec une plus grande attention au développement du service des bus (TEC) dont les parcours délaissent parfois certains quartiers. La fréquence de ces services doit être réévaluée et le cas échéant mieux adaptée quant à leur fréquence en heures de pointe. Faciliter les déplacements, questionner le stationnement en périphérie de la ville afin d'envisager un cœur piétonnier étendu...sont autant de facteurs clés pour faire vivre un nouveau dynamisme verviétois.

La mobilité douce doit devenir une réalité à Verviers. Continuer à développer des parkings extérieurs de dissuasion semble être une piste à explorer. Inciter les responsables des transports en commun à augmenter la fréquence de passage des bus dans l'ensemble des quartiers de notre cité est indispensable à la réalisation de l'objectif de réduction du taux de CO² dans notre environnement. Réaliser le maillage des pistes cyclables à partir de la Vesdrienne, le développer en partant du Centre-Ville pour relier les grands axes déjà existants et nos villages est un impératif au développement du mode de déplacement à vélo.

Plusieurs pistes peu coûteuses doivent être rapidement étudiées afin d'être intégrées dans les politiques de mobilité de la ville. A ce titre, le passage en zone 30 des zones résidentielles et du centre-ville ne doit pas constituer un tabou. Une telle limitation serait un pas important dans le sens de la sécurité des usagers faibles.

En matière de mobilité, Eau Centre défend :

- Dans un souci d'exemplarité, des propositions de plans de mobilité douce aux agents communaux et une incitation pour les entreprises locales à promouvoir le shift modal pour moins de voiture et plus de vélo/marche ;

- Une concertation avec les ambassadeurs de quartier pour la discussion avec la RW autour de la mobilité douce : ramener les projets à taille humaine (discussion avec les quartiers, remontée des impressions des citoyens vers les discussions avec la RW et la Ville) ;
- Le passage en zone 30 km/h en milieu urbain pour plus de mobilité douce et d'espaces partagés (vélo, trottinette...) tout en améliorant la sécurité des usagers faibles ;
- Une proposition d'accompagnement aux écoles dans la définition d'un plan de déplacement scolaire afin de réduire les déplacements en voiture quand c'est possible ;
- L'organisation d'une journée sans voiture avec organisation d'activités en lien avec la mobilité et la sécurité routière.

En matière de stationnement, Eau Centre défend :

- Des parkings vélos/trottinettes sécurisés dans les endroits stratégiques de la ville et *a minima* pour les bâtiments publics et les écoles (zone avec point d'encrage pour attacher les vélos ; zone grillagée ; parking de type box à vélo...) ;
- Conscient que la mobilité douce n'est pas possible pour tous et afin d'inciter le citoyen à réinvestir le centre-ville :
 - La poursuite de la politique de stationnement : gratuité, 2h en semaine et toute la journée durant le weekend et les jours fériés ;
 - L'étude, en concertation avec la population, de l'opportunité de construire un parking à étages sur les emplacements du parking actuel de la piscine pour servir le théâtre, les écoles, le conservatoire...
 - Une augmentation du nombre d'agents constatateurs pour la perception des amendes.

« Grande est certainement notre faute, si la misère de nos pauvres découle non pas des lois naturelles, mais de nos institutions. » (Charles Darwin)

Une politique inclusive doit transparaître dans l'ensemble des décisions communales. L'aménagement du territoire, l'organisation d'événements, la lutte contre toute forme de discrimination (y compris dans l'accès au logement et à l'emploi) ...chaque projet doit être passé au crible d'une démarche inclusive afin d'en évaluer les impacts sur le public concerné.

Le thème de la santé est partie intégrante de la politique communale. Nous serons particulièrement attentifs à l'accompagnement et au suivi des personnes momentanément ou durablement atteintes dans leur chair par des difficultés d'ordre physique ou psychique. Nous travaillerons également à la lutte contre les addictions, en collaboration avec le CPAS, les services de police locale, le secteur associatif et médical. Aider les institutions encadrant ces patients sera une volonté politique d'aide communale. A ce titre, le tout nouvel espace ConVERgences¹ aura besoin d'aides supplémentaires. C'est en aidant l'ensemble de notre population que nous relèverons le niveau de vie à Verviers !

Les précarités sont une réalité verviétoise. Le travail du CPAS est remarquable et éreintant. Chaque jour amène son lot de difficultés et la prouesse d'aider nos plus démunis au quotidien est un vrai challenge ! Le budget de l'aide sociale devra être maintenu voire amplifié et contrôlé ! L'état des finances communales ne permet pas de faire des miracles. Seule une collaboration entre la Ville, le Réseau Social Urbain et le CPAS sera gage d'une maîtrise nécessaire à boucler les budgets. Nous devons rester attentifs à l'encadrement de qualité offert aux personnes précarisées.

Mais en matière de lutte contre les précarités, la prévention est importante ! Relancer les actions d'éducation et promotion de la santé (7 ou 8 par an) pourrait être envisagé via les grandes conférences à Duesberg ou au Peigné (historiquement ancienne mutuelle). Des contacts peuvent être pris dans ce sens via le CVPS (Centre Verviétois pour la Promotion de la Santé). S'il n'y a pas de volonté politique, ça ne se fera pas.

Peu d'associations d'éducation permanente actives à Verviers travaillent dans le domaine de la santé. Pourquoi ne pas organiser des journées de sensibilisation pratico-pratiques via l'échevinat de la santé ? Gestes qui sauvent, alimentation saine, gestion des déchets... Les sujets ne manqueront assurément pas !

En matière de lutte contre les précarités, Eau Centre défend :

- Une consolidation du travail avec le CPAS autour du rôle d'éducateurs de rue (y compris la nuit) ;
- Une analyse individualisée de la mendicité en lien avec les associations du secteur et la zone de police ;

¹ L'« Espace ConVERgences : Maison d'aide et de soins spécialisés en matière d'addictions » est situé rue de Dinant et a récemment conclu une convention avec la Ville de Verviers.

- Un accompagnement des personnes en situations de précarité(s) dans l'activation des droits auxquels elles peuvent prétendre ;
- Une lutte contre les addictions (stupéfiants, alcool, gaz...) en ciblant d'une part les vendeurs (entre autres les commerces de nuit) et les consommateurs avec des actions de prévention dans les écoles et aux abords ;
- L'organisation d'activités de prévention et de promotion de la santé ;
- Un plus grand nombre de frigos solidaires dans différents quartiers.

Un œil attentif sera posé sur nos aînés. Vieillir en bonne santé est une chance et ne doit pas être vu comme un luxe. Mais l'avancée en âge entraîne souvent un impact majeur sur la mobilité des aînés. Il est nécessaire de continuer à s'atteler à rendre chaque lieu public et privé (commerces) accessible pour les personnes moins mobiles.

Deux de nos maisons d'accueil de nos aînés ont été rénovées en profondeur. Il s'agira d'en faire de même avec « La Lainière » dont une rénovation et mise aux normes nouvelles seront bien nécessaires. Nos aînés méritent toute notre attention. L'ensemble de la population doit être considéré sur un pied d'égalité !

Nous serons également attentifs à continuer à trouver des solutions afin que nos aînés puissent, suivant leur désir, continuer à vivre dans leur lieu de vie dans les meilleures conditions. Faisons preuve d'audace et utilisons les marges de manœuvre dont nous disposons au sein du CPAS à travers les aides sociales sur fonds propres. Un tel projet innovant permettrait d'éviter les situations précaires liées à la perte d'autonomie tout en rencontrant la réalité de nombreuses personnes issues de la classe moyenne régulièrement en balance : trop riche pour prétendre à une aide, mais trop pauvre pour se permettre l'adaptation de son cadre de vie.

En matière d'attention aux aînés, Eau Centre défend :

- L'audace d'un projet innovant autour de l'aide à l'autonomie via l'aide sociale sur fonds propres du CPAS ;
- Une étude sur la création de résidences-services en lien avec les maisons de repos et le CPAS.

La fracture numérique touche un large public et engendre solitude, craintes voire peur face à l'ordinateur. Permettre à tous d'avoir accès aux informations utiles, aux démarches administratives, aux loisirs numériques est un enjeu majeur. Se regrouper dans des lieux qui facilitent l'échange est de notre responsabilité. Cela permettra de combattre la solitude face à son ordinateur.

En matière de lutte contre la fracture numérique, Eau Centre défend :

- Un accès garanti pour toutes et tous à des services publics non-numériques ;
- Des valves à affichage dans chaque quartier, alimentées par les ambassadeurs et les comités (voir Gouvernance-Participation citoyenne-Démocratie).

Trottoirs bosselés, en dévers, non-infléchis, poteaux surnuméraires (signalisation, fleurs suspendues...), barrières sélectives dans les ruelles, anciens pavés, parcs et plaines de jeux non-accessibles, graviers, pentes trop raides et sans plateforme...

Ce ne sont que quelques exemples concrets de ce qui freine aujourd'hui la mobilité et l'accessibilité des lieux et espaces publics à Verviers pour les personnes handicapées, à mobilité

réduite ou les poussettes. Cela n'est plus possible ! Nous ne pouvons tolérer qu'une part de la population ne puisse bénéficier des mêmes facilités que les autres.

Lors des chantiers de travaux, parvenir à réunir l'ensemble des acteurs concernés (SPW, TEC, Ville, citoyens...) est indispensable afin de mettre en application les mesures facilitant le cheminement et les accès pour les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes.

Il est également primordial de veiller au respect systématique des demandes de l'AVIQ concernant les aménagements (accès, cheminement, passage pour piétons, arrêts de bus, accès aux établissements publics, formulaire en ligne, prise de rendez-vous...) pour faciliter l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Nous nous battons également pour que les formulaires et documents publics et officiels soient accompagnés d'une page en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)².

En matière d'accessibilité, Eau Centre défend :

- Poursuivre les aménagements publics visant à l'accessibilité de la commune pour les personnes déficientes entre autres avec des trottoirs infléchis, des dalles podotactiles et des feux sonores ;
- Le respect des demandes de l'AVIQ en matière d'aménagements ;
- Des formulaires et documents publics et officiels accompagnés d'une page en FALC.

² Facile à Lire et à Comprendre est un langage qui peut être compris par tout le monde. Il est utile pour les personnes en situation de handicap intellectuel et pour toutes les personnes qui ont des difficultés pour comprendre les informations. Source : Falc.be - [FAcile à Lire et à Comprendre](http://Falc.be)

« Si tu es prêt à sacrifier un peu de liberté pour te sentir en sécurité, tu ne mérites ni l'une ni l'autre. » (Thomas Jefferson)

A Verviers comme dans beaucoup d'autres villes, certains habitants se sentent en insécurité. Mendicité, toxicomanie, éclairage public défaillant, vitesse sur la route...

Les équipes de la police Zone Vesdre sont présentes sur le terrain mais sont malheureusement encore aujourd'hui en sous-effectif. Il est déterminant que la norme minimale de policiers soit atteinte pour garantir l'efficacité de leurs services ainsi que la proximité indispensable avec les citoyens.

Actuellement, l'hôtel de police situé chaussée de Heusy ne répond pas aux normes en matière d'accueil et de taille de cellules. D'ici à 2027, la ville devra s'être mise en ordre. Cela représente à nouveau un investissement colossal pour les finances communales mais nous ne pourrons nous y soustraire. Au sortir des élections, le dossier de transformation ne pourra pas être retardé et les budgets dédiés devront être trouvés.

A côté de cela, nous savons tous qu'il ne suffit pas de « voir » la police pour assurer la sécurité de la population. La proximité est un élément clé. De nombreuses actions sont d'ores et déjà menées en ce sens : rencontre avec les écoles, prévention, patrouilles... Mais les collaborations entre les services de la ville, du CPAS et de la zone de police pourraient être encore renforcées.

Concernant la mendicité, un travail pourrait être fait pour accompagner individuellement les personnes concernées. Concernant les lieux connus où se regroupent les toxicomanes, la police pourrait être plus fortement associée afin d'étudier les pistes de solution. Au niveau événementiel, des contrôles plus systématiques devraient être organisés avec perceptions d'amendes immédiates. Agir sur la demande est aussi un lever d'action !

En matière de prévention et afin d'améliorer le respect des citoyens envers les policiers, il convient de renforcer les rencontres entre jeunes et policiers. Cela permettra une meilleure connaissance de leur métier et un plus grand respect de leurs actions.

En matière de sécurité aux abords des écoles, Eau Centre défend :

- Des passages pour piétons suffisamment éclairés et sécurisés ;
- Des marquages colorés au sol dans la rue principale des écoles, ainsi que des personnages factices retro-luminescents de chaque côté des passages pour piétons ;
- Des barrières en bordure de trottoir afin d'empêcher les traversées intempestives et les stationnements sauvages ;
- Des panneaux lumineux indiquant la zone 30km/h dans chaque quartier scolaire et l'installation de dispositifs ralentisseurs ;
- Une présence policière ou de gardiens de la paix pour sécuriser les arrivées et départs d'enfants ;
- Des « couloirs de déchargement des enfants » là où l'infrastructure routière le permet (largeur de la route, ...).

En matière sécurité, Eau Centre défend :

- Un budget permettant d'atteindre la norme minimale de policiers dans la zone pour garantir l'efficacité des services, un plus grand nombre de patrouilles et une proximité avec les citoyens ;
- Le développement et la mise aux normes de l'hôtel de police ;
- Le lancement de campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur les comportements à adopter pour garantir leur sécurité. Informer à propos des services d'aide disponibles et organiser 2 à 3 rencontres avec les jeunes sur l'ensemble de leur scolarité seront aussi des actions à mettre en place ;
- Un éclairage public entretenu pour lutter contre le sentiment d'insécurité ;
- Un plus grand nombre de caméras de sécurité dans les espaces publics ;
- Des collaborations entre l'équipe d'agents de quartier et les nouveaux ambassadeurs ;
- Les contrôles des établissements et l'application des fermetures temporaires s'ils sont dans l'illégalité (drogue, douanes, lois sociales...) ;
- Un contrôle de la possession de stupéfiants à l'entrées des événements publics ;
- Un accompagnement individualisé des mendiants et sans-domicile fixe.

« La victoire c'est de donner le meilleur de vous-même. Si vous avez donné le meilleur, vous avez gagné. » (Bill Bowerman)

La santé va de pair avec sport et loisir. Être bien dans sa peau, rechercher le bien-être de chacun résulte d'une volonté d'investir dans l'aide à l'épanouissement personnel et collectif. Les associations sportives de toutes natures seront soutenues suivant un projet de club. Celui-ci sera centré sur le membre et son éveil à la pratique sportive, son développement accompagné par des encadrants diplômés. La réussite de l'éducation sportive est primordiale et dépend beaucoup de l'accompagnement tant humain qu'au travers du développement continu d'infrastructures au sein de la RCA (Régie Communale Autonome) de notre ville.

Faire aboutir le projet d'un **hall des sports de qualité** devra être une priorité. Lieu de rencontre permanent, il concourra à l'épanouissement sportif de la population ! Une salle y sera dédiée à la pratique de la gymnastique artistique d'une manière permanente afin de rencontrer les nombreuses demandes des clubs de gymnastique verviétois. Ceux-ci sont en attente depuis des décennies d'une infrastructure adéquate non contraignante à l'installation des agrès.

Nous serons attentifs à **l'accessibilité des lieux publics et sportifs** ainsi qu'aux espaces d'expressions pour toutes et tous. Les sports émergents (Skatepark, BMX park, escalade...) devront être proposés. La finalisation de la rénovation du parc Pelzer (au-dessus de l'Harmonie) ou la réaffectation de la caserne des pompiers nous paraissent être des lieux pertinents pour ces sports nouveaux demandant une sécurité maximale.

Nous continuerons à proposer un budget annuel pour l'entretien et, le cas échéant, l'amélioration des nombreuses (16) plaines de jeux ou espaces de jeux verviétois (préaux, accessibilité PMR...). Un budget récurrent sera prévu.

Pour la jeunesse et les loisirs, Eau Centre défend :

- L'organisation d'une rencontre annuelle pour toutes les organisations de jeunesse : un premier jour pour les encadrants (ateliers, débats, présentations...) et un second pour les enfants/jeunes avec des activités à l'image d'un Jamboree ;
- La possibilité de soutien financier aux mouvements de jeunesse de la commune à travers un accès facilité aux infrastructures communales ou au prêt de matériel à prix réduit ;
- Le retour d'une boîte de nuit pour permettre aux jeunes de se retrouver dans un lieu convivial répondant aux normes de sécurité ;
- La poursuite de l'entretien et l'amélioration des plaines et espaces de jeux verviétois tout en veillant à l'utilisation de matériel agréé pour assurer la sécurité des usagers et l'accessibilité aux enfants porteurs de handicaps physiques. Entre autres, nous veillerons au réaménagement du terrain de basket de Heusy.

En matière de sports, Eau Centre défend :

- La poursuite et finalisation du projet de construction d'un hall des sports aux Couvalles avec l'intégration d'une salle dédiées à la pratique de la gymnastique pour l'ensemble des clubs verviétois regroupés dans l'USGAV ;
- La création d'un centre des sports émergents (escalade, piste de rollers...) sur le site de la caserne des pompiers après leur déménagement (dans le quartier des Hougnes) ;
- La revalorisation du budget annuel des clubs sportifs verviétois via la RCA – Régie communale autonome ;
- Un budget spécifique au soutien des petites structures sportives via un appel à projet auprès de la ville en veillant à assurer une tournante dans les bénéficiaires d'une année à l'autre ;
- L'organisation d'un salon des sports au stade de Bielmont afin de donner une visibilité aux différentes associations sportives de la commune.

« L'individu ne peut être pensé seul : il n'existe qu'en relation. » (Françoise Héritier)

Parallèlement à l'entrepreneuriat, le monde associatif est une force considérable de notre Ville. Investir, entre autres, dans l'associatif de quartier qui favorise le maillage du tissu est une manière de reconnaître la valeur de ces lieux pour nos communautés de vie (écoles de devoirs, régies de quartier...).

Le développement de milieux d'accueil des plus petits est une évidence. Les listes d'attente existent et peinent à être résorbées. Cette situation est une source de stress pour les futurs parents et ne permet pas une insertion professionnelle optimale dans le marché du travail. Nous devons aider les sociétés ou les particuliers dans la recherche d'espace et d'installation de nouvelles crèches. Favoriser ces développements est une évidence afin de soulager les familles déjà fortement impactées par le montant de la participation financière.

Nous souhaitons relancer le comité de la Charte Associative. Il regroupe actuellement près de 60 associations verviétoises. Initialement, il s'agissait de maintenir le contact entre les élus et le monde associatif, favoriser l'entente commune sans se faire de concurrence et de discuter l'impact des orientations politiques envisagées. Aujourd'hui, pour bénéficier des maigres subsides de la ville, il faut en faire partie... Un tel préalable a tué le dispositif. Les associations ont besoin du soutien administratif de la ville ! Nous considérons que la Charte Associative doit rester dans les mains des associations et que l'échevin ne doit y être qu'un invité permanent.

Nous voulons que Verviers prenne en compte tous ses citoyens !

Pour le secteur associatif, Eau Centre défend :

- Une relance de la Charte Associative, *par les associations* ;
- L'organisation du salon du Volontariat à Verviers ;
- Une valorisation et un soutien financier aux structures associatives afin de réduire la fracture sociale dès le plus jeune âge. Une attention toute particulière sera portée sur l'accompagnement des élèves, notamment du secondaire, dans ces structures que sont les écoles de devoirs. Ces associations travaillent pour l'avenir des jeunes de notre ville ;
- Une collaboration avec les services club pour déployer conjointement un plan de soutien au monde associatif ;
- Un accompagnement et des facilités d'accès aux infrastructures communales pour l'organisation d'événements pour le monde associatif.